

Catégorie de titres à revenu fixe de qualité supérieure mondiaux CI



Série F CAD

EN DATE DU 30 JUIN 2024

APERÇU DU FONDS

La Catégorie de titres à revenu fixe de qualité supérieure mondiaux CI cherche à procurer un revenu et la possibilité d'une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe de qualité émis par des sociétés ou des gouvernements de toute taille, situés n'importe où dans le monde.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Juillet 2016
CAD Total des actifs nets (\$CA)	686,4 millions \$
En date du 06-28-2024	
VLPP	9,3928 \$
RFG (%)	0,72
En date du 09-30-2023	
Frais de gestion (%)	0,50
Catégorie d'actif	Revenu fixe mondial
Devise	\$CA
Placement minimal	500 \$ (initial)/25 \$ (supplémentaire)
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	0,0250 \$
Cote de crédit moyenne	A-

Niveau de risque¹



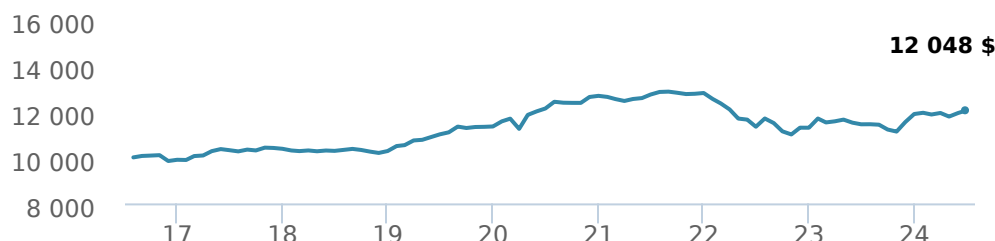
CODES DE FONDS

F	54101
A	FAI 50101
	FAR ES* 50301
	FR ES 52101
I	55101
P	58101

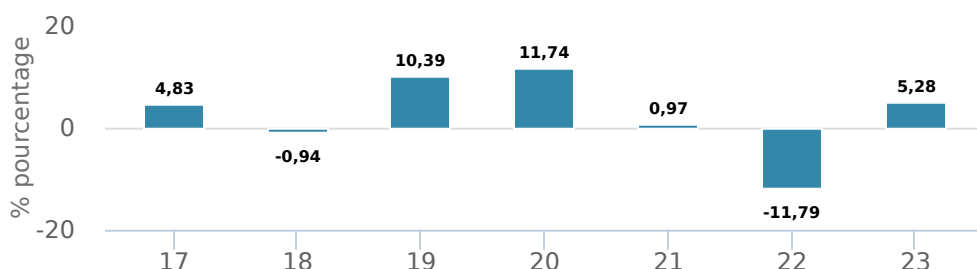
*Pas de nouveaux achats directement dans les fonds "switch only".

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
1,36 %	1,00 %	0,97 %	1,36 %	5,32 %	-1,83 %	1,83 %	-	2,36 %

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
06-20-2024	0,0250	02-23-2024	0,0250
05-24-2024	0,0250	01-26-2024	0,0250
04-26-2024	0,0250	12-15-2023	0,0250
03-22-2024	0,0236	11-24-2023	0,0250
03-21-2024	0,0250	10-27-2023	0,0250

TARIFS PRÉFÉRENTIELS CI⁴

Montant investi	Réduction combinée des frais
100 000 \$ - 250 000 \$	0,00 %
250 000 \$ - 500 000 \$	0,03 %
500 000 \$ - 1 000 000 \$	0,05 %
1 000 000 \$ - 2 500 000 \$	0,08 %
2 500 000 \$ - 5 000 000 \$	0,10 %
5 000 000 \$ et plus	0,13 %

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Coupon moyen %	4,48
Duration	5,13
Taux	5,64

SOMMAIRE DE LA COTE (%)

AAA	19,76
AA	0,81
A	21,21
BBB	48,23
BB	7,86
B	1,39
NR	0,74
Cote de crédit moyenne	A-

* Obligations de sociétés et de gouvernement seulement.

Catégorie de titres à revenu fixe de qualité supérieure mondiaux CI

Série F CAD



EN DATE DU 30 JUIN 2024

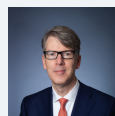
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁵

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations de sociétés étrangères	50,83	Revenu fixe	88,21	États-Unis	62,23
Obligations de sociétés canadiennes	16,51	Services financiers	4,90	Canada	31,88
Obligations de gouvernements étrangers	15,31	Espèces et quasi-espèces	3,91	Europe	2,37
Actions canadiennes	6,47	Énergie	1,05	Allemagne	1,90
Espèces et équivalents	3,91	Immobilier	0,65	Australie	1,34
Obligations du gouvernement canadien	3,61	Télécommunications	0,47	Italie	0,22
Obligations canadiennes - Autres	1,61	Technologie	0,36	Iles Caimans	0,10
Actions américaines	1,10	Fonds commun de placement	0,31	Autres	-0,04
Hypothèques	0,70	Services publics	0,19		
Autres	-0,05	Autres	-0,05		

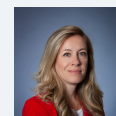
PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Fnd titres mondiaux qualité supérieure CI Sér I	Fonds commun de placement	98,81 %
2. National Hockey League 3.02 06Jan27 3.02% 06-Jan-2027	Revenu fixe	0,46 %
3. CAD Cash Sweep	Espèces et quasi-espèces	0,19 %
4. Nhl U.S. Funding Lp 3.29 13Aug30 3.29% 13-Aug-2030	Revenu fixe	0,17 %
5. Nhl Lwf Canlp 2.49 19Oct28 2.49% 19-Oct-2028	Revenu fixe	0,15 %
6. National Hockey League 2.82 06Jan26 2.82% 06-Jan-2026	Revenu fixe	0,10 %
7. USD Cash Sweep	Espèces et quasi-espèces	0,01 %

GESTIONNAIRES



John Shaw



Leanne Ongaro

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur [ci.com](https://www.ci.com).

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁴ Les réductions des frais offertes dans le cadre du programme Tarifs préférentiels CI s'appliquent aux frais de gestion et d'administration lorsqu'au moins 100 000 \$ d'actifs sont détenus.

⁵ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web [ci.com](https://www.ci.com).

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.

Publié en Juillet 2024